

COMMUNIQUE

ADOPTION ET RECHERCHE D'ORIGINES

Lausanne, le 8 décembre 2023. **La Haute école zurichoise de sciences appliquées publie ce jour son rapport « Hinweise auf illegale Adoptionen von Kindern aus zehn Herkunftsländern in der Schweiz, 1970er- bis 1990er-Jahre. Bestandesaufnahme zu Unterlagen im Schweizerischen Bundesarchiv»¹ sur l'histoire de l'adoption internationale entre une dizaine de pays et la Suisse. Les adoptions internationales réalisées entre la Suisse et ces pays ont été analysées et ont permis de mettre en lumière de nombreuses pratiques irrégulières. Ces situations peuvent causer de grandes souffrances chez les personnes adoptées et leurs familles. Comment les soutenir? Comment répondre concrètement à leurs besoins? Comment les accompagner adéquatement dans leur recherche d'origines? BARO, le Bureau d'Aide à la Recherche des Origines créé en 2022, propose un soutien et un accompagnement professionnels aux personnes concernées, dans une approche neutre, empathique et multidisciplinaire.**

A l'heure actuelle, la majorité des personnes adoptées qui s'engagent dans une démarche de recherche d'origines sont livrées à elles-mêmes. Bien que la loi prévoit une délégation du service d'information aux autorités cantonales (art. 268d CC), les ressources à disposition restent limitées. Les cantons reconnaissent d'ailleurs un manque d'expérience dans ce domaine. Le «Bureau d'Aide à la Recherche des Origines» (BARO) s'inscrit dans ce contexte. Il a été créé par deux adoptées professionnelles du domaine pour répondre aux besoins des adopté.e.s. Le BARO a débuté ses activités dans le canton de Vaud qui sont soutenues par les autorités compétentes.

Répondre aux besoins

Le Bureau d'Aide à la Recherche des Origines répond aux besoins d'information et d'accompagnement d'adultes adopté.e.s d'un pays étranger ou en Suisse, par une approche professionnelle, globale, multidisciplinaire et intercantonale, gratuite et ouverte à toute personne adoptée. Ses prestations peuvent couvrir les besoins potentiels de nombreuses personnes puisqu'on estime qu'en Suisse romande, entre 4'000 et 5'500 personnes ont été adoptées.

En se fondant sur le droit d'avoir un nom, une nationalité et une protection de l'identité (art. 7 et 8 de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant), sur la base des expériences de terrain, de l'approche des centres LAVI, ainsi qu'à travers une lecture juridique de type restaurative, processus qui offre un espace sécurisé et volontaire d'échanges sur les ressentis, les émotions mais aussi les attentes et les répercussions sur les personnes concernées lors d'une adoption entachée d'irrégularité notamment, les services de BARO ne sont pas limités dans le temps; la personne adoptée peut être accueillie pour renouer avec le puzzle de son histoire tout au long de son existence.

Comme le souligne Sitara Chamot, coordinatrice de BARO: « Chaque parcours adoptif est singulier, ses répercussions psychiques ou émotionnelles impactent souvent tous les pans d'une vie, que ce soit au niveau professionnel, social ou relationnel. La recherche des origines est un parcours parfois complexe, spécialement lors d'adoption irrégulière, c'est pourquoi il est conseillé de se faire accompagner par des professionnel.le.s ».

Personne de contact :

Sitara CHAMOT, Bureau d'Aide à la Recherche des Origines, sitara.chamot@lebaro.ch

Le Bureau d'Aide à la Recherche des Origines a été fondé en 2022 par deux adoptées professionnelles du domaine et vise à soutenir et accompagner les personnes adoptées en recherche d'origines.

¹ Eléments indicatifs d'adoptions illégales d'enfants de 10 pays d'origine en Suisse, des années 1970 aux années 1990. Etat des lieux des documents conservés aux Archives fédérales suisses.